

Hommage à l'I.G. Maurice du MESNIL

Par le Colonel Paul Gautier

L'Ingénieur Général du Mesnil naît le 21 juin 1923.

En 1942, reçu au concours de Polytechnique, il effectue sa première année aux chantiers de jeunesse, comme bucheron puis chef d'équipe et se forme ainsi au commandement. L'année scolaire suivante (1943-44) est studieuse et se déroule à Paris, dans les locaux de l'École. Comme tous ses condisciples n'ayant pas participé à la résistance, il est renvoyé en 1944, mais réintégré très vite, comme eux, dans l'armée d'active, sur décision du ministre de la guerre (Jules Moch) et du Général de Lattre. La guerre terminée, il reprend ses études à l'«X» en 1945, puis, en 1946-48 à l'École nationale supérieure des télécommunications.

De 1948 à 1957, il est en poste à Bordeaux où il développe la téléphonie automatique rurale. Nommé en région Normandie il y poursuit son action en vue de séparer les télécommunications de la Poste et, en plus prend des responsabilités syndicales.

Directeur régional à Orléans, en 1966-72, il agit pour satisfaire, au plus vite, les demandes de branchement téléphonique en instance et rattraper le retard français dans ce domaine. Son action y est soutenue par le Ministre Robert Galley.

Appelé en 1972 à l'Administration centrale, il y crée la «Direction des Télécommunications du réseau national», responsable de l'ensemble des relations filaires et hertziennes. Il décrit ainsi en 1974, dans une note interne, mais adressée quand même à la presse, la situation qu'il trouve : « en résumé un million de demandes (de branchements, ndlr) non satisfaites, un trafic qui s'écoulait mal, une automatisation incomplète, un retard considérable par rapport à de nombreux pays, même en voie de développement, des prix de matériels relativement élevés avec des fabricants relativement nombreux pour un marché restreint. » Il développe, en conséquence, le réseau en étoile de tours hertziennes et un réseau maillé de câbles souterrains sur l'ensemble du territoire et dans la limite des crédits budgétaires, pour assurer l'acheminement d'un trafic téléphonique à croissance très rapide (quintuplement entre 1973 et 1977). Cela permet, en outre, une offre de circuits spécialisés (comme Caducée pour le système de santé, Fac-similé pour la presse ou Régis pour les relations gouvernementales). Quand il quitte ce poste, en 1980, le retard français n'est plus.

Il est détaché alors à la Cour des comptes en tant que rapporteur. Il y effectue des enquêtes en relation avec ses compétences en informatique et télécommunications. Après un autre détachement auprès de la société nouvellement nationalisée Thomson, il est nommé Directeur de l'enseignement supérieur des télécommunications. Trois écoles en dépendent : les Écoles nationales supérieures des télécommunications (l'une à Paris, l'autre en Bretagne) et l'Institut national des télécommunications effectuant la formation continue d'ingénieurs. De ces écoles sortent les Ingénieurs des administrations et entreprises françaises et étrangères. Son souci y est d'adapter les effectifs aux besoins croissants et de développer les infrastructures sportives, la qualité de l'enseignement étant de la responsabilité des directeurs d'école.

Admis à la retraite en 1989, il reçoit du Président de la république, François Mitterrand, la mission de préparer la réglementation des écoutes téléphoniques et la réorganisation du renseignement militaire. Son rapport sert de base à la loi du 10 juillet 1991 relative au secret des télécommunications et à un nouveau règlement du renseignement militaire.

En 1994, il reçoit du Premier ministre, Édouard Balladur, une autre mission : faire des propositions sur l'intelligence économique (intelligence étant pris dans son sens anglais, soit recherche du renseignement). Voici sa conclusion : « *Dans la guerre économique la menace se diversifie sur :*

- *Les produits par piratage de brevets, contrefaçon*
- *les sites par intrusion, écoute, piratages, sabotages*
- *les personnes par débauchage, manipulation,*
- *les réglementations et normalisations*
- *l'information par les rumeurs, le concours biaisé des médias »*

Il note, par ailleurs : « ... le contrôle total des sociétés de cotation des banques et entreprises par les anglo-saxons, le contrôle des cabinets d'audit par les mêmes, prises de contrôle d'entreprise de haute technologie, ces exemples étant pris parmi de nombreux cas d'attaque ou de déstabilisation du système français ».

En 1983, au niveau local, les électeurs de Martigné l'élisent comme Maire. Il a ainsi l'occasion d'appliquer strictement sur le terrain la nouvelle loi de décentralisation et d'administrer en vue de l'intérêt de la population.

Il est enfin reçu, le 7 décembre 1985, en séance publique à Laval, membre de notre Compagnie. Sa participation y est active en nous faisant part dans ses communications de ses expériences personnelles. Sa dernière, en 2003 étant consacrée à la régulation d'internet.

Sa santé déclinant, il se retire en 2012 dans une maison de retraite où il décède le 20 juin 2014, entouré de son épouse et de ses quatre enfants.

Maurice du Mesnil, Ingénieur général des télécommunications depuis 1972, commandeur de l'Ordre national du mérite, est reçu au grade de Commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur le 30 avril 1992.

Tel est son parcours, qu'il a retracé lui-même dans une monographie.